Image not found or type unknown

# Paiement taxe habitation sur habitatio,

Par **pradera**, le **08/11/2008** à **20:39**

J'ai signé un bail le 19 dec 2007 pour une location a compter du 02 janv 2008.
je viens de recevoir une taxe d'habitation a payer pour l'année 2008 pour cet appartement.
je suis surpris de cela car ma location ne débutait que le 02 janv 2008.
la signature du bail ne me permetait pas d'occuper le logement, vu que la location ne debutait que le 02 janv 2008.
pouvez vous me rassurer sur cela
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés